



# Compte-rendu

## CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 30 juin 2017

L'an Deux Mille Dix-Sept,  
Le trente juin  
à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni à la Salle Pierre Delcourt en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques SCHNEIDER, Maire,

### Etaient présents :

Abel MERCIER, Marie-Claude BAILLEUL, Bernard BOURLET, Françoise GRARD, Laurent SIGUOIRT  
Chantal DOULIEZ, – Adjoint

Nathalie KOPCZYNSKI, Maurice DENIS, Christelle GALLIEZ, Adrien DAMIEN, Jean DANGLETERRE,  
Geneviève VANSNICKT, Alain BLANCHART, Marie-Pierre SLATKOVIE, Michel COUDYSER,  
Séverine DUPONT, Francis ANDRIEU, Jean-Pierre DECOBECQ, Arlette QUEHE Jacky HOOGERS,  
Sabrina DELSALLE, Brigitte BLOIS, David SWAENEPOEL – Conseillers Municipaux

***Arlette QUEHE a pris part aux discussions et délibérations à partir de la délibération n°2017-051 et donne pouvoir à Jean-Pierre DECOBECQ***

***Marie-Claude BAILLEUL a pris part aux discussions et délibérations à partir de la délibération n°2017-053 et donne pouvoir à Nathalie KOPCZYNSKI***

***Bernard BOURLET a pris part aux discussions et délibérations à partir de la délibération n°2017-053 et donne pouvoir à Jacques SCHNEIDER***

***Geneviève VANSNICKT a pris part aux discussions et délibérations à partir de la délibération n°2017-054 et donne pouvoir à Alain BLANCHART***

### Etaient excusés et ayant donné pouvoir :

Brigitte BLOIS qui donne pouvoir à Jacky HOOGERS  
Thomas DEVILLERS qui donne pouvoir à David SWAENEPOEL

### Absents excusés :

Jean-François GILBERT, Sandrine DUMONT

*La séance débute à 19h15*

### Nombre de conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 25 puis 21
- votants : 25

Les membres présents forment la majorité des conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance, Monsieur Adrien DAMIEN a été désigné secrétaire de séance en conformité avec l'article L.2121-15 du même code et a procédé à l'appel nominal.

**Rapporteur : Monsieur Jacques SCHNEIDER, Maire**

**2017-050 - Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A la majorité par 20 voix pour et 5 oppositions,

DECIDE

d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2017 en y apportant les modifications suivantes :

Page 3 : 2017-030 : Taux d'imposition pour 2017 :

~~A la majorité par 22 voix pour et 5 oppositions,~~ **A l'unanimité par 27 voix pour,**

- Inclure la liste questions diverses posées par l'opposition lors du Conseil du 13 avril et non le 13 mars 2017 :

**Question diverse n° 1 - Fonctionnement de la vie municipale**

*Est-ce normal que les membres de la commission finances reçoivent leur convocation deux jours avant la commission, soit le 22 février pour une réunion le 24 février ?*

...

**Question diverse n°2 - Travaux d'urbanisme**

*La rue de l'égalité a été rénovée il y a quelques mois maintenant. Pouvez-vous nous indiquer le coût des travaux réalisés ?*

**33 884,86 € HT. Cela correspond à la réalisation d'une bicouche et d'un fil d'eau**

**Question diverse n° 3 - Vie associative**

*De nombreuses remontées émanent de membres des associations sportives pratiquant le football. Elles concernent l'éclairage et le traçage pour le stade de la Bayonne et la salubrité et l'eau chaude pour les vestiaires de l'US Hergnies. Qu'en est-il de votre projet de regrouper les deux clubs ? D'autre part, pouvez-vous nous indiquer dans quels délais ces soucis seront réglés ?*

**Réponse de l'adjoint aux sports. Il y a deux clubs de football dans notre commune de 4400 habitants. Il nous faut gérer au mieux les demandes des deux clubs.**

**Les locaux de l'USH sont dans un état de délabrement. Une réponse doit leur être apportée. D'autre part, concernant l'amiante, il faut avoir une réflexion dans la durée.**

**Un projet plus ambitieux avec un équipement neuf pour regrouper à terme les deux clubs.**

**« Il me faut apporter une réponse aux clubs. J'espère qu'on aboutira à une réponse qualitative et pérenne. »**

**Question diverse n°4 - Sécurité Ecoles**

*Des parents d'élèves s'inquiètent de l'importance des travaux de mise en sécurité dans les écoles. Rénovation ou reconstruction d'une école ? Là aussi, quels sont les délais de réalisation ?*

**Présentation du projet Centre Bourg**

**2017-51 - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**a procédé à l'élection des délégués sénatoriaux titulaires et suppléants.**

**2017-052 - Modification du prix de vente d'un terrain sise rue No à Houx : lot n°7**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur cette proposition,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout document inhérent à ce dossier,

**2017-53 - Demande de subvention auprès du Département du Nord au titre du produit des amendes de police : répartition 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- de solliciter les autorités compétentes en vue d'une autorisation de travaux sur les voies départementales et de démarrage anticipé des travaux pour l'ensemble des investissements indiqués supra,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention auprès du Département du Nord au taux le plus élevé,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**2017-54 - Rétrocession de divers aménagements et voiries de la Société Immobilière Grand Hainaut (SIGH) à la commune, rue des Moulins - Résidence les Moulins**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur la rétrocession et au classement en domaine public indiqués ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette rétrocession et au classement en domaine public

**Rapporteur : Monsieur Abel MERCIER, adjoint délégué aux Finances, aux grands projets, à l'Etat Civil, à la gestion du cimetière et à la gestion prévisionnelle des effectifs du personnel**

**2017-055 – Décision modificative 2017-01**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur la décision modification n°2017-01 présentée ci-dessous.

DIT

*Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget correspondant.*

**2017-056 – Décision modificative BA2017-01**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur la décision modification n°BA2017-01 présentée ci-dessous.

DIT

Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget correspondant.

**2017-057 - Revalorisation des tarifs communaux pour l'année 2017 - complément**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A la majorité par 20 voix pour et 5 abstentions,

DECIDE

- d'approuver les tarifs ci-après proposés,
- d'autoriser M. le Maire de signer tout document afférant à ce dossier,

**2017-058 - Actualisation des modalités relatives au régime indemnitaire des élus locaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017 le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, aux taux suivants :

<b>Maire</b>	<b>Adjoints</b>	<b>Conseillers municipaux</b>
47.91 % de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique	<b>1<sup>er</sup> adjoint :</b> 19.91 % de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique <b>2<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> adjoint :</b> 18.91 % de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique	<b>Conseillers municipaux délégués :</b> 1.98 % de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique <b>Conseillers municipaux :</b> 1.31 % de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique
<b>1 854.43 € bruts mensuels</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint :</b> <b>770.64 € bruts mensuels</b> <b>2<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> adjoint :</b> <b>731.93 € bruts mensuels</b>	<b>Conseillers municipaux délégués :</b> <b>76.64 € bruts mensuels</b> <b>Conseillers municipaux :</b> <b>50.71 € bruts mensuels</b>

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document inhérent.

DIT

Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget correspondant.

**Rapporteur : Madame Françoise GRARD, Adjointe déléguée à la famille, l'enfance et le contrat petite enfance**

**2017-059 – Information : Tarifs du Multi-Accueil Duvet d'Oie**

Le Conseil Municipal, prend acte des tarifs du Multi-Accueil Duvet d'Oie.

**Rapporteur : Madame Chantal DOULIEZ, Adjointe déléguée aux écoles et à la culture**

**2017-060 – Convention entre les écoles de musique d'Hergnies, Vieux-Condé, Condé/Escaut et**

## Fresnes/Escaut - Tarification intercommunale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur le projet de convention tripartite joint à la délibération,
- d'émettre un avis FAVORABLE sur la proposition d'une tarification intercommunale entre les communes citées supra,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les décisions inhérentes à ce dossier.

DIT

Que les recettes seront inscrites au budget correspondant.

**Rapporteur : Monsieur Jean-François GILBERT, Adjoint délégué à l'assainissement, l'hydraulique, l'environnement, l'aménagement du territoire et au Plan Local d'Urbanisme**

### 2017-061 - Signature d'une convention avec Noréade de prise en charge des mises à niveau d'ouvrages réalisés simultanément à l'aménagement de la voirie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur la passation d'une convention définissant les conditions de réalisation et de financement des travaux de mises à niveau d'ouvrages d'assainissement incombant à Noréade ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Rapporteur : Madame Chantal DOULIEZ, Adjointe déléguée aux écoles et à la culture**

### 2017-062 - Objet : Réforme des rythmes scolaires - Décret du 28 juin 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'émettre un avis FAVORABLE sur le retour à la semaine de 4 jours selon les modalités suivantes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Ecoles	Matin	Après-Midi
César Dewasmes - Maternelles	8h25 - 11h25	13h10 - 16h10
César Dewasmes - Primaires	8h30 - 11h30	13h15 - 16h15
No à Houx	9h00 - 12h00	13h30 - 16h30
Rieu	8h15 - 11h15	13h00 - 16h00

## **Questions diverses**

### **- Sur la question relative à l'entretien du cimetière**

Une intervention est prévue de juin à septembre par un prestataire extérieur dans le cadre du marché public d'entretien des espaces verts. Celle-ci est assurée actuellement par la Ferme des Hauts de Lorette qui y consacre une équipe de deux à trois personnes tous les 15 jours.

Le marché public arrive à échéance en septembre 2017 et est en cours de renouvellement.

### **- Sur la question relative aux trottoirs de la rue Gambetta**

Le budget a pris en compte le bordurage et les trottoirs de la RD 102 A.

Les trottoirs du « délaissé du département » faisant la jonction avec la place Jean Bart n'ont pas été retenus dans le budget, faute de crédits.

Cependant nous envisageons d'intervenir en régie pour compléter la rénovation de la RD 102 A.

### **- Sur la question relative à la délégation de service public**

Avant la désignation des membres de la commission DSP, des groupes de travail ont été effectivement organisés afin de préparer un rétro planning afin d'avoir une vision des étapes pour le lancement de ce projet.

Une consultation a été lancée pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour un accompagnement sur l'élaboration du dossier de consultation des entreprises nécessaire au lancement de la procédure proprement dite de délégation. Il s'agit d'une consultation annexe et celle-ci n'entre dans les compétences de la commission nouvellement élue.

En effet, la commission DSP a pour attribution l'ouverture des candidatures, après quoi elle dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. A la suite de la réception et de l'analyse de ces dernières, la commission donne son avis quant à la décision d'attribution.

### **- Sur la question relative au chauffage dans les écoles**

Vérification faite, le chauffage a bien été arrêté en juin.

### **- Sur la question de l'activité voile pour les CM2**

Les années précédentes, le Centre d'Amaury prenait contact directement avec les chefs d'établissement, la commune avait bien notifié le financement prévu au budget. Cependant les contacts entre le Centre d'Amaury et les écoles n'ont pas suivi, nous serons vigilant pour cette année.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15*

Fait à Hergnies, le 27 sept. 172017

Jacques SCHNEIDER  
Maire d'Hergnies